



# DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

### SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 novembre à 18h, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 24 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire, au 2 ter rue Chanzy à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

#### Membres présents : 10

AZAM Martine, BONFANTI Djamila, COURVEILLE Martine (pouvoir de BLANQUET Marguerite), LEYMARIE Muriel, MILESI Marie, SELAM Fatima, SOMEN Didier (pouvoir de REDO Aline), SOURDIN Anne, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

#### Membres excusés : 9

BARTHAS Patricia, BLANQUET Marguerite (pouvoir à COURVEILLE Martine), BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, ORRIT Didier, PLO Pascal, REDO Aline (pouvoir à SOMEN Didier), ROMIGUIER Valérie, SZCZEPANIAK Jaques.

#### NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10

Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	2
Membres présents	10	Voix délibératives	12

#### Numéro :

04/11/2025-04

#### OBJET : ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAU

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que chaque année la collectivité octroie des chèques cadeaux de fin d'année aux agents.

Il propose d'attribuer des chèques cadeaux :

- de fin d'année aux agents du CIAS d'un montant de 100 euros,
- de Noël aux enfants (de 11 ans à 16 ans) des agents du CIAS d'un montant de 30 euros (*les enfants de 0 à 10 ans bénéficieront des chèques cadeaux octroyés par la CNAS*).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ATTRIBUE des chèques cadeaux :

- de fin d'année aux agents du CIAS d'un montant de 100 euros,
- de Noël aux enfants (de 11 ans à 16 ans) des agents du CIAS d'un montant de 30 euros (*les enfants de 0 à 10 ans bénéficieront des chèques cadeaux octroyés par la CNAS*).

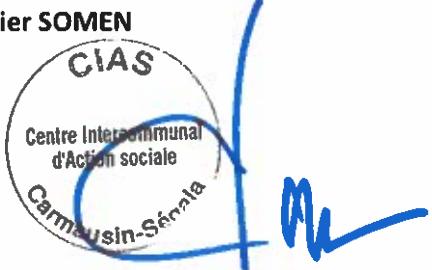
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,**

**Le Président, Didier SOMEN**



**La secrétaire de séance**

**Anne SOURDIN**